

**Janvier
2011**

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 50 MAIRIE

Téléphone : 05 62 68 13 11

Télécopie : 05 62 68 12 96

E-Mail :

mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :

www.castera-verduzan.com

Sommaire

Page 2 :

Le mot du maire

Page 3 :

Travaux du conseil municipal

Page 7 :

Base de loisirs

Page 8 :

Vie scolaire

Pages 10 :

Communauté de Communes

Page 11 :

Médiathèque

Page 13 :

Vie associative

Page 23 :

Etat civil

Page 24 :

Répertoire des associations

Pages 25 :

Numéros utiles



Castéroises, castérois,

Ce bulletin municipal de début d'année nous donne l'occasion de faire le point sur les aménagements en cours et les projets qui devraient voir le jour en 2011.

L'école primaire est dotée depuis le mois de décembre d'un équipement informatique performant dans le cadre de l'opération « École Numérique Rurale », financée à 80% par l'Education Nationale.

Le chantier de rénovation du Pavillon de l'Office de Tourisme et de création de sanitaires publics, piloté conjointement par la commune et la communauté de communes doit s'achever fin février.

Les travaux de viabilisation du quartier de « Piquebise » dans le cadre du Programme d'Aménagement d'ensemble (PAE) seront terminés au Printemps.

L'installation et la mise en service d'un éclairage public neuf sur la Promenade de l'Auloue seront effectifs dans les premiers mois de l'année.

En 2010 des problèmes inopinés de maîtrise foncière n'ont pas permis de réaliser l'aménagement du Parc Urbain, comme il était initialement prévu. 2011 devrait permettre d'en lancer la réalisation.

Les études pour effectuer la tranche suivante du PAE (rue des Pyrénées) vont être finalisées dans l'année pour une réalisation envisagée à partir de 2012.

D'importants travaux d'assainissement marqueront également l'année, travaux de rénovation et de recalibrage (poste de refoulement de l'Auloue, travaux de réseaux et curage de la station d'épuration) rendus nécessaires par le développement de la population castéroise et l'apparition de nouvelles zones d'habitat (Chinchon, Nabeau, Piquebise). Le chiffre de 955 habitants déterminé lors du recensement de février 2010 a déjà augmenté dans le cours de l'année (maison de retraite, nouvelles maisons).

Malgré les très mauvaises nouvelles du gel des dotations d'état de fonctionnement (DGF), et donc de leur baisse effective pendant au moins les trois prochaines années, compte tenu de l'inflation, de la très grande raréfaction des dotations d'état sur les investissements (DGE) et d'incessants transferts de charges sans transferts de moyens équivalents, de nombreux autres projets sont en cours de réflexion, dans le but de rendre Castéra toujours plus agréable dynamique et attractif.

Bonne et heureuse année 2011 à tous les castérois

Jean Michel GARCIA

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Devis SDEG

1 - Eclairage public de la Promenade de l'Auloue: le SDEG évalue les travaux à 33 980,23€HT dont 30% financés par celui-ci. Treize mâts de 3,50m imitation bois avec luminaire déco urbain seront installés le long de ce chemin.

2 - Desserte en énergie électrique du chemin de Piquebise dans le cadre du PAE : le SDEG propose pour ces travaux un devis d'un montant de 51 157€ HT dont 40% financés par celui-ci.

3 - Devis de 3 846 ,25 €TTC pour la pose de 7 prises pour guirlandes : 2 251,15€ HT seront à la charge de la commune.

Accord à l'unanimité pour ces trois devis

Traitement préventif contre les termites à l'école primaire

Après avoir consulté plusieurs spécialistes, un traitement périmétrique du bâtiment s'avère nécessaire (plinthes, portes etc...) Ces travaux associés à une assurance donnent une garantie de 10 ans pour les bois traités. Sur 3 devis étudiés, l'entreprise retenue est la SARL CRI de SAIX (81) : montant des travaux 6 000€ HT.

Portail de la station de pompage

Suite au vol du portail de la station de pompage en septembre dernier, il est nécessaire de le remplacer. Le coût élevé d'un portail semblable au précédent: 4100€HT dissuade le conseil d'un nouvel achat identique. De ce fait, deux solutions sont envisagées : acheter un portail de moindre qualité, ou demander aux services techniques d'en fabriquer un . Solutions à étudier.

Travaux au cimetière

A ce jour, les travaux de création d'un colombarium et d'un jardin du souvenir sont bien avancés. La croix centrale du cimetière a été démontée pour être restaurée. Elle sera réinstallée ensuite sur l'emplacement d'une tombe aimablement cédée par Mr Joseph DUBARRY. Ce déplacement permettra aux véhicules des Pompes Funèbres de traverser le cimetière dans toute sa largeur .

La marbrerie Cahuzac effectue tous ces travaux (coût du colombarium: 6 328,63€ HT pour 8 cases dans un premier temps)

Lotissement de Chinchon

Les travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour ce futur lotissement seront réalisés en partie en régie et par la STPAG pour 16 260€ HT

Programme voirie 2010

Les travaux sont maintenant terminés . A noter qu'un arrêté municipal va être pris pour limiter à 3,5 tonnes la circulation sur le chemin de Sempé. Des panneaux de signalisation seront installés.

Profil des eaux de baignade

Sur demande de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, la commune a l'obligation de réaliser un profil des eaux de baignade avant le 01/02/2011. La commune de Castéra fait partie des 8 communes du département ayant des eaux de baignade d'excellente qualité. Cette opération est onéreuse pour les communes. Le département a proposé une maîtrise d'ouvrage groupée indispensable pour prétendre à une subvention de l'Agence de l' Eau Adour Garonne. Le département va se charger de rechercher un bureau d'études qui établira le « profil des eaux de baignade » de chaque commune. Ce dernier percevra l'aide financière attribuée aux 8 communes et la reversera à chacune d'elles.

Projet de centrale photovoltaïque à Ayguetinte au lieu-dit « Catreille »

L'entreprise CEGELEC a présenté un projet de centrale photovoltaïque au sol sur ce lieu. Il se trouve que la commune de Castéra-Verduzan est propriétaire des parcelles B437 et 443 d'une superficie totale de 2 639 m² . Le Conseil Municipal est d'accord pour que ce terrain soit loué pour une durée de 25 ans moyennant une redevance de 2 500€ HT/Hectare soit 659.75€ HT/an.

Label

Notre village a obtenu le label « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers » . Ce label a été attribué à la commune et à l'établissement thermal qui permettent à certains de leurs employés d'exercer leur fonction de Pompier Volontaire pendant leurs heures de travail.

Résultat du recensement 2010

La population de Castéra-Verduzan est maintenant de 955 habitants.

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

Monsieur le Maire vous reçoit :

le lundi de 14h00 à 16h00, le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30

Mme Hygonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous, les vendredis, de 14h00 à 17h00

Lors de l'assemblée du SICTOM qui s'est tenue à Castéra-Verduzan le 17 novembre 2010, un débat a eu lieu sur les orientations de la collecte de demain.

Le contexte économique, le Grenelle de l'environnement et l'augmentation des coûts de fonctionnement (dont nous vous avons déjà parlé dans le précédent bulletin) ont conduit les participants à réfléchir à des modes de collectes moins chers mais tout de même pratiques pour les usagers.

Pour les zones urbaines, le choix qui semble être le meilleur serait un système de conteneurs collectifs enterrés. Ce système est de plus en plus utilisé dans les grandes villes (à Auch par exemple) pour des raisons d'hygiène, d'esthétique et de facilité de collecte pour les zones où les camions ne peuvent pas facilement accéder.

Bien entendu, dans les quartiers où ces conteneurs sont installés, les riverains ne bénéficient plus du ramassage au porte à porte. Par contre, ils peuvent porter leurs sacs à proximité de chez eux à tout moment. Ces conteneurs enterrés présentent plusieurs avantages : ils s'intègrent bien au paysage, il n'y a plus de mauvaises odeurs, ni de dégorgement ; ils ne nécessitent pas d'entretien et permettent d'espacer les collectes et donc de réduire les coûts.

La généralisation de ce système dans notre secteur n'est pas pour tout de suite, cependant il est nécessaire de l'expérimenter.

En réponse à la sollicitation du SICTOM, le Conseil Municipal a donc décidé de se porter candidat pour tester un conteneur enterré derrière les écuries du parc Lannelongue à l'intersection de la rue des Ecoles et de la rue de Verduzan. Le coût de l'opération sera entièrement pris en charge par le SICTOM.

Autre nouveauté, mais celle-là déjà mise en place : l'emplacement des conteneurs collectifs situés jusqu'ici au hameau de MOUNOUAT a été déplacé. En effet, les camions poubelles étaient très gênés par la forte pente de l'accès au hameau et à plusieurs reprises ils ont été abîmés à l'avant et à l'arrière. Le Conseil municipal a donc cherché un autre endroit dans le même secteur. Le choix s'est porté sur un emplacement au départ du chemin qui monte à Mousset. Les employés municipaux ont aménagé le lieu. Début 2011, le SICTOM apportera un socle béton permettant d'améliorer cet emplacement.

Il est aussi à noter la très prochaine suppression du récup-verre de la place des marronniers pour des raisons d'esthétique, d'hygiène et d'accès pour le camion. Il sera déplacé sur le parking de la base de loisirs.

Il est encore temps pour les bénéficiaires de la collecte individuelle de venir retirer leurs sacs poubelles du premier trimestre 2011 au secrétariat de la mairie.

Lutte contre les pigeons

Comme bon nombre de villes et villages, CASTERA connaît depuis quelques mois une surpopulation de pigeons qui occasionne une gêne quant à la propreté des trottoirs et des toitures. Peu de solutions existent pour réguler cette espèce envahissante ; le Casino a fait installer des protections pour les toitures, très efficaces certes. La Mairie a opté pour la solution du piège car protéger une espèce c'est aussi savoir la réguler de façon raisonnée. Ainsi en quelques semaines plus de quatre-vingts pigeons ont été pris. Bien sûr, il en reste encore beaucoup trop mais d'ici le printemps leur nombre aura certainement bien baissé...Nous en parlerons à ce moment-là.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Compte rendu saison 2010 de la base de loisirs

2010 aura été une année moyenne pour l'activité de la Base de Loisirs. Le temps bien sûr en est la cause, un seul week-end d'ouverture en juin et le temps très mitigé la première quinzaine d'août entre autres ont fait que la fréquentation a été moindre. Le nombre d'entrées pour 2010 est de 25 286.

Malgré cela on constate une bonne fréquentation de la clientèle de proximité et des tarifs toujours attractifs. La généralisation du chèque vacances dans les comités d'entreprises et l'importance du nombre de ces chèques présentés en paiement montrent bien que l'action entreprise vers ces comités d'entreprise doit être étendue.

A noter aussi la fréquentation régulière des centres aérés des Communautés du Grand Auch et de Coeur de Gascogne . Il est fréquent de retrouver ces enfants les week-ends en famille.

Le fonctionnement de la base est toujours assuré par le régisseur et les employés municipaux . Le personnel bilingue assure un service de qualité devant l'importance de la clientèle anglo-saxonne. Les responsables des espaces verts ont tenu les abords de la base dans un très bon état de propreté. Il faut aussi souligner le travail efficace des jeunes de la Communauté des Communes. Nous les remercions pour leur sérieux . A noter que cette année l'organisation des « étés jeunes » a été exemplaire.

La buvette malgré le temps a bien fonctionné surtout le midi avec le snacking : frites, croque-monsieur, tartines, nuggets, beignets, glaces.

Comme tous les ans la surveillance de la qualité de l'eau de baignade par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et l'Agence Régionale de la Santé a été effectuée régulièrement. Il n'y a pas eu de problème particulier, la transparence de l'eau s'étant stabilisée entre 1m et 1,20m. En fin de saison les algues ont de nouveau proliféré à la surface du lac malgré les 3 traitements habituels (coût de l'opération : 3 000€). Ce phénomène n'altère en rien la qualité de l'eau, l'algue est un organisme vivant , végétal et naturel mais bien sûr pas très agréable pour les baigneurs.

Au cours de la saison, le niveau de l'eau paraissant anormalement bas, une expertise a été demandée à l'entreprise Montieux de Vic- Fezensac . Une importante fuite a été détectée au niveau du déversoir. L'expertise a coûté 6 000€ HT. Il était urgent d'effectuer les travaux de colmatage. La même entreprise spécialisée dans ce genre de travaux a présenté un devis de 21 100€ HT. A ce jour les travaux sont effectués, le niveau de l'eau monte progressivement et est surveillé.

Actuellement les employés municipaux construisent un poste de secours plus fonctionnel. Ce sera un petit bâtiment de 4x4m placé à l'arrière de la chaise du maître nageur, il sera couvert avec les tuiles récupérées sur le toit de la salle de jeux de l'ancienne maternelle. Plusieurs petits travaux d'entretien sont également projetés avant la saison prochaine.

Compte-rendu du Conseil d'Ecole - 9 novembre 2010 -

Etaient présents : J. Michel GARCIA, Maire – HYGONNENQ Elisabeth, adjointe – AGRAS Pierre, adjoint – Odile BUDIN, Sylvaine BRETON, Mathilde BARON, Christiane GOUZENNE, Nadine MONPEAT, Philippe GAY, enseignants – Maryse FRASEZ, DDEN – Cathy PASSERIEU, Céline PERES, Myriam MENDEZ, Karine MAGILL, J. Jacques RINALDI, représentants des parents.

Excusés : Melle BASTIEN et Mme MAKLOUFI

En ouverture de ce conseil d'école, premier de l'année scolaire, Philippe GAY souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués des parents nommés ci-dessus, tout en rappelant leur rôle et celui du directeur de l'école.

1. Résultats des élections de parents au conseil d'école :

- 191 électeurs
- 54 votants (25 %)
- 2 nuls
- 52 exprimés

2. Effectifs : 125 élèves

-TPS / MS	09 + 19 = 28	Christiane GOUZENNE
-PS / GS	12 + 12 = 24	Nadine MONPEAT
-CP	14	Philippe GAY
-CE1	14	Mathilde BARON
-CE2	21	Sylvaine BRETON
-CM1/CM2	13 + 11 = 24	Odile BUDIN

3. Règlement intérieur :

Sans modification notoire, approbation générale

4. Bilan financier de la coopérative scolaire :

Il laisse apparaître un excédent de 729,93 € pour l'exercice de l'année scolaire 2009-2010.

Le prix de la coopérative scolaire est de 20 € /enfant et de 35 € / 2 enfants.

Remerciements au Conseil général , aux mairies de CASTERA-VERDUZAN et de BONAS , à l'APE pour leur aide. Il est rappelé que la cotisation à l'APE permet la gratuité des sorties scolaires et une aide financière considérable pour les voyages scolaires.

5. Rythmes scolaires :

Un débat sur les rythmes scolaires a été lancé par le ministre de l'Education Nationale. Les parents peuvent débattre de cette question sur internet (comparaison avec les systèmes scolaires d'autres pays, durée des vacances scolaires, allongement du temps scolaire etc...) en se rendant sur le site :

www.rythmes-scolaires.fr

Dans le cadre de ce conseil d'école on s'interroge sur une telle démarche. En effet, un même travail ayant été fait il y a quelques années, on s'étonne que les résultats de la précédente consultation n'aient pas été pris en compte. En outre on s'interroge sur la place réelle de l'enfant dans ce débat. Les enjeux économiques ne sont-ils pas la priorité ? Les enseignants sont favorables à une durée quotidienne d'enseignement plus courte et à un étalement du travail sur l'année mais ils soulèvent la question des moyens financiers et humains que devront mettre en place les municipalités pour faire face à la discordance entre le temps de l'enfant et celui des parents. L'Etat est-il prêt à faire les efforts nécessaires pour venir en aide aux collectivités locales ?

6. Projets pédagogiques :

- 11 novembre 2010 : commémoration du 11 novembre ; les enfants ont lu des extraits de lettres de « Poilus », chanté la Marseillaise et déposé des gerbes au monument aux morts.
- théâtre jeune public (5 sorties prévues)
- ciné 32 (3 films/an de la GS au CM2 – 2 films TPS/MS)
- spectacle de Noël : troupe de Rieumes « Pois de senteur » avec « Nez rouge le petit renne de Noël ». Financement par IDEAL 32 pour un montant de 400 € (rappel du rôle d'IDEAL 32). Le spectacle a eu lieu le vendredi 17 décembre 2010 à la Mairie.
- voyages scolaires : les projets sont lancés
- exposition d'art plastique en partenariat avec le Casino
- fête de l'Ecole : date à définir
- projet d'école : «le Lire et l'Ecrire » arrive à son terme. Un nouveau projet va être mis en place cette année.

7. Projets de classes :

- maternelle et CP : abbaye de Flaran. Travail sur le thème du jardin, « le jardin dans l'espace et dans le temps ». Décloisonnement avec les GS et le CP. Une journée avec les parents sera organisée à l'abbaye de Flaran. Préparation d'un petit jardin à l'école maternelle afin de créer leur propre potager. Travail avec la radio DFM 930 .
- CM : projet départemental autour du cirque : 22/10/2010 : CIRCA initiation à l'équilibrisme + spectacle. Une rencontre sera organisée avec d'autres écoles
- CE2 : pour le moment aller à l'essentiel, puis un travail sur le recyclage des déchets.
- CE1 : La maîtresse étant remplaçante, elle ne fait pas de projet à l'année mais fait une sensibilisation sur la découverte d'autres pays aux enfants.

8. Ecole numérique rurale :

La candidature de l'école de CASTERA-VERDUZAN a été retenue pour bénéficier de la mise en place de l'école numérique . Une classe est équipée d'un tableau interactif connecté à Internet qui permet de travailler comme sur un écran d'ordinateur. De plus les enfants seront équipés de portables reliés à ce tableau.

9. Questions diverses :

- Les portes d'entrée de la classe de CE1 (préau) et salle d'art plastique vont être changées.
- Demande d'une bonne coordination avec la cantine lors des sorties et voyages scolaires.
- Les poubelles extérieures de la cour de l'élémentaire vont être changées.

Les centres de loisirs Cœur de Gascogne, lieux d'accueil et d'échanges

La communauté de communes Cœur de Gascogne propose des lieux d'accueil des enfants de 3 à 11 ans au plus près des familles : **Castéra Verduzan, Jégun, Ordan Larroque, Puycasquier et Roquelaure**. Ces centres sont ouverts :

- les mercredis (transport assuré entre Ordan et Jégun pour regrouper les enfants à Jégun)
- les vacances scolaires.

Dans les centres de loisirs, nous mettons en place un fonctionnement pour que chaque enfant trouve sa place, y soit reconnu comme un individu à part entière.

Le temps d'accueil est un moment clé de la journée. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants arrivent en pleine forme, prêts à se lancer dans des jeux ou des activités collectives. D'autres, réveillés trop tôt parce que les parents doivent partir travailler, ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de s'éveiller tranquillement.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver eux aussi leur place dans le centre de loisirs. Ils doivent pouvoir être informés du fonctionnement du centre, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de comment leur enfant vit sa journée au centre de loisirs. Mais les parents peuvent aussi être associés aux activités du centre. Les moments forts (fêtes, journées exceptionnelles) sont une occasion de les inviter. Mais le centre peut aussi leur proposer d'intervenir sur une activité. Tel parent pourra venir animer une activité cuisine en apportant une recette de son pays ou de sa région d'origine ; un autre pourra apporter ses compétences dans une activité manuelle ...

Le centre de loisirs, parce qu'il accueille les enfants de façon régulière et sur une longue période, permet aux enfants de s'investir dans des projets.

Qu'ils soient lancés par des animateurs ou venant d'une idée des enfants, les projets permettent à chaque enfant d'y trouver sa place, font appel à des activités de différents domaines (activités manuelles, d'expression, initiations sportives ...) et favorisent les initiatives des enfants.

**Renseignements et
rendez-vous :**

**Service Jeunesse :
Géraldine CUILHE
tél 05.62.64.54.62**

courriel :

jeunesse@coeurdegascogne.com



Connaissez-vous la bibliothèque de notre village ? Non ?

Elle existe pourtant à Castéra depuis 1973, date à laquelle la Bibliothèque Départementale a lancé le bibliobus sur le département. A l'initiative de la Municipalité, le point lecture a été installé dans une petite salle de la mairie. Mme Garcia en a été la première animatrice, rapidement secondée par d'autres bénévoles. Un peu à l'étroit dans cette petite salle, les animateurs de la bibliothèque aspiraient à avoir des locaux plus grands...il a fallu attendre 2009 pour qu'une opportunité se présente : une classe de l'ancienne maternelle, libérée suite à la construction de la nouvelle école.

La salle actuelle de la bibliothèque est spacieuse, claire, maintenant aménagée de rayonnages où tous les livres sont étiquetés et rangés par les bénévoles (voir photos de l'équipe et des locaux en page centrale).

D'où proviennent les livres ?

De la Bibliothèque Départementale : le bibliobus s'arrête dans notre commune 4 fois par an. Les bénévoles sont présents et choisissent des livres pour avoir un large éventail à proposer aux lecteurs : documentaires, biographies, romans, policiers ou livres de science fiction et quelques livres pour enfants. Ils sélectionnent aussi des romans « large vision » pour les personnes ayant des problèmes de vue : le texte est intégral seule la taille des lettres est supérieure. Il leur est également possible de procurer un ouvrage précis à la demande d'un lecteur. A chaque passage du bibliobus, 300 à 400 livres sont changés.

Le point lecture de la commune est aussi un lieu de dépôt d'ouvrages provenant de la « Bibliothèque pour tous » qui est une association départementale proposant des livres variés qui ont pour particularité d'avoir été récupérés.

La bibliothèque de Castéra possède un fond propre d'ouvrages qui a démarré après les inondations de 1977 au cours desquelles tout le stock du moment a été perdu. Des maisons d'édition ont alors, spontanément, offert des livres de collection. Actuellement, ce fond propre augmente grâce aux dons de particuliers (la seule condition étant que les livres soient en bon état). Le Casino de Castéra offre, lui aussi, à la bibliothèque les différents livres présentés dans l'établissement.



L'activité du point lecture, c'est aussi l'animation proposée par Francis Agras autour d'un roman et qui réunit une douzaine de personnes chaque mois environ. Il présente l'auteur, sa vie, son œuvre, le pays où il vit, puis fait une analyse du texte. A la suite de l'exposé, un débat peut s'engager.

Il est à noter que ces animations et le prêt de livres sont totalement gratuits. Il n'y a pas d'abonnement ni même d'adhésion. Seule une fiche est remplie avec date et nom de l'emprunteur pour attester du prêt.

A la demande des bénévoles, la municipalité projette en 2011 d'acheter des livres récemment parus (prix littéraires...).

L'équipe de la bibliothèque : Yvonne, Emelyne, Geneviève, Janine, Monique, Lucile et Francis attendent votre visite dans les nouveaux locaux de la bibliothèque municipale :

MARDI de 15h00 à 16h30

VENDREDI de 17h00 à 18h30

(nouveau créneau horaire mieux adapté aux personnes qui travaillent)

Le point lecture n'est plus maintenant isolé. Il s'est enrichi par l'arrivée des nouvelles technologies. Le coin informatique de la médiathèque vient de faire ses premiers pas : trois ordinateurs connectés à internet et une imprimante sont installés depuis cet été et peuvent, pour le moment, être utilisés pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Et puis, grande nouvelle...

INFORMATIQUE

Si « Anticrénelage, Connexité, Dégroupage, Ecran pixel, Hypertexte, Logibox, Nommage, Progi-ciel, Réinitialiser, Spoule, Tex-teur » etc ... sont des termes in-compréhensibles pour vous ! Ras-surez-vous : pour nous aussi !!!

Bonjour, venez nous rejoindre A la bibliothèque pour les séances décou-verte informatique !!!

MAIS ...

Si l'utilisation de votre ordinateur vous donne parfois mal à la tête ...



ET ...



Avant d'en arriver là !

Inscrivez-vous aux séances « découverte », dans la nouvelle salle informatique de la médiathèque. Si vous êtes intéressé, remplissez le formulaire que vous trouverez à la fin de ce bulletin et amenez-le à la mairie de Castéra-Verduzan (secrétariat ou boîte aux lettres). Suivant les réponses nous constituerons des groupes de participants.

**Au service de nos aînés et des familles :
le Service d'Aide à Domicile Cœur de Gascogne**

Pour accompagner les personnes âgées à domicile, pour aider les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, pour apporter une aide ponctuelle en cas de maladie, d'accident ou de difficulté provisoire, le Service d'Aide à Domicile Cœur de Gascogne est à l'écoute des familles.

Après une évaluation des besoins et l'aide à la préparation d'un dossier de prise en charge auprès de financeurs éventuels (APA, caisses de retraite, mutuelles ...), le Service d'Aide à Domicile Cœur de Gascogne organise les prestations d'aide à domicile avec des auxiliaires de vie formées et expérimentées.

Les interventions peuvent avoir lieu 7 jours/7, entre 8 h et 19 h, et sont organisées de façon individualisée en fonction des besoins et des attentes de chacun pour réaliser du ménage, l'entretien du linge, l'aide aux courses, la préparation des repas, l'aide à l'hygiène ...

Titulaire d'une « agrément qualité » délivré par la Préfecture du Gers, le Service d'Aide à Domicile Cœur de Gascogne est aussi conventionné avec de nombreux organismes départementaux et régionaux pour la prise en charge financière des interventions chez les bénéficiaires.

**Renseignements : Service d'Aide à Domicile - Sylvie MOTHE
tél 05.62.64.54.62 - courriel : social@coeurdegascogne.com**

Un accueil touristique au plus près des besoins et des attentes

L'Office du Tourisme de la Communauté de Communes Cœur de Gascogne veut élargir les périodes d'ouverture, afin d'être au plus près de la demande de la clientèle, et des fréquentations touristiques.

De ce fait, l'office a besoin d'ouvrir les samedis de mai, juin et septembre. Une idée bien pensée, mais une difficulté se pose en matière de gestion du personnel. L'office a un manque de salariés évident pour cette tâche.

Après réflexion, le bureau souhaite mobiliser des bénévoles locaux. Ceux-ci pourraient venir de Castéra-Verduzan, mais également de tous les villages de la Communauté de Communes Cœur de Gascogne. Ces bénévoles, qui voudraient faire partager leurs connaissances du terrain, leurs passions de leur territoire, pourront aider l'office du tourisme à ouvrir un peu plus sur les week-ends.

Aussi, l'office du tourisme lance un appel aux bonnes volontés, qui voudraient les rejoindre : **envie de parler de votre région, d'intégrer l'office du tourisme, alors, n'hésitez plus, adressez vous à Anne-Marie Walzack ou à Françoise Knepper au 05.62.68.10.66 (les matins) ou au 05.62.64.54.62 (toute la journée).**

*Madame Zumalacarregui, assistante sociale de la
Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud
(Cantons de Valence, Condom et Jegun),
assure une permanence à Condom, les mercredis,
de 9h00 à 12h00 – Tél 05.62.68.39.10.*



Equipe 1



Equipes U10 & U11



Equipes U7, U8 & U9



**Les postes
informatique**

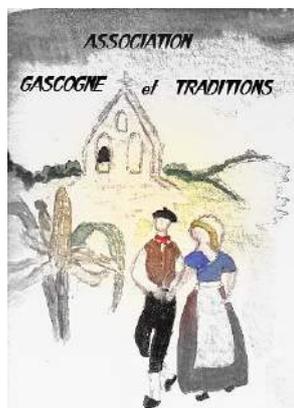
**Le coin
bibliothèque**



**L'équipe des
bibliothécaires
bénévoles**

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Gascogne et Traditions



Cher(es) Ami(es)

Avec le froid, le mauvais temps, il ne reste plus que les souvenirs des festivités de cet été et les idées pour celles à venir. Pour l'heure toute l'équipe de Gascogne et Traditions est au travail pour l'édition 2011. Le prochain bulletin sera beaucoup plus explicite en la matière.

Les membres de l'association Gascogne et Traditions vous assurent de leur dévouement et vous souhaitent une année 2011 pleine de bonheur et de réussite.

Nous ne voudrions pas vous quitter sans vous avoir invités à la grande soirée du 05 février 2011, pour danser, rire, fêter la Chandeleur en compagnie des « Saucisses de Saint Michel ».

Cette manifestation se déroulera dans la salle de la mairie et nous espérons que vous serez nombreux avec nous pour passer ensemble une très agréable soirée !

Les membres de Gascogne et Traditions.



Club Beau Soleil

Bonjour à toutes et à tous,

La fin de l'année 2010 est arrivée, et le club se porte plutôt bien, nous sommes 116 adhérents pour l'année à venir, et nous déplorons plusieurs décès qui nous ont émus et nous sommes de tout cœur avec leurs familles.

Nos trois lotos nous ont apporté des satisfactions et les voyages sont toujours aussi difficiles à organiser (remplir les cars).

Une fréquentation correcte les mercredis après-midi, mais n'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus.

Un goûter de Noël a été organisé et nous vous en parlerons dans le prochain bulletin. Notre assemblée générale aura lieu le 22 janvier 2011.

La présidente et le conseil d'administration vous souhaitent une

BONNE ANNEE 2011

et vous disent à bientôt.

*L'assistante sociale, Madame Nathalie Sémézies,
du Bureau de la Solidarité Départementale
assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis matin de 9h00 à 12h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Association des Parents d'Elèves - APE

Après une rentrée "hésitante", et grâce à la mobilisation des parents, l'association des parents d'élèves de Castera-Verduzan a pu être sauvée et reprendre ses activités. Pour ses 10 ans, elle retrouve un nouveau souffle. Pour rappel, l'association compte 11 membres dont 8 nouveaux. Une démission récente et légitime a permis à Marie-Laure Gladwin de devenir vice présidente de l'association aux côtés de Véronique Mascarenc sa présidente.

Ainsi l'APE peut continuer de proposer des divertissements variés aux enfants de l'école : le 29 octobre, les enfants ont fêté Halloween en défilant dans le village pour réclamer des bonbons et en assistant à un conte de la troupe *Tout Conte Fée*. Pour conclure cette journée, un repas de sorcières a été servi et a permis aux élèves et à leurs parents de passer un très agréable moment accompagnés par le groupe EUX.

L'APE s'est aussi mobilisée pour le Téléthon en proposant à la vente divers objets réalisés par les enfants et animateurs du CLAE et les résidents de la Maison de retraite.

Une vente de bulbes a aussi permis de collecter un peu d'argent qui sera reversé à l'école pour financer ses différentes sorties.



Le prochain rendez-vous prévu est le loto de l'école, le vendredi 25 février 2011.

L'ensemble de ces manifestations permet de récolter des fonds qui sont ensuite reversés à l'école pour réduire le coût des activités extra scolaires (sorties diverses, voyages de fin d'année...) le rôle de l'association est donc des plus importants pour permettre à nos enfants de profiter pleinement de leur scolarité. De plus, lors de ces animations, se créent des rencontres et des amitiés différentes (hors temps scolaire) entre enfants et parents.

En cette fin d'année, les membres de l'APE souhaitent remercier pleinement l'ensemble des personnes qui permettent de réaliser les manifestations de l'association et en particulier le CLAE, IDEAL 32, le club Beau Soleil, la Mairie (élus et employés), le Casino, DFM930 ...



Pour 2011 nous vous réservons à nouveau de nombreuses surprises qui vous enchanteront.

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'un excellent début d'année 2011.



MEILLEURS VŒUX 2011

Fort de ses 70 nouveaux licenciés dès sa 1^{ère} année, le club de basket de Castéra et Réjaumont porte déjà bien son nom ! L'idée semblait intéressante, le succès dépasse les espérances. Il semble à nouveau que **la convivialité et le plaisir de se retrouver ensemble** lors des matchs et après matchs aient permis à la dynamique tant espérée de se mettre en place. Telle est la devise des babys, mini-poussins, et poussins : « **les jeunes pousses, qui poussent, qui poussent, qui poussent !** ». Leurs résultats sont encourageants, et c'est par l'école de basket que l'ACR va grandir petit à petit.

Sans prétention mais avec de l'ambition, l'ACR souhaite fédérer les petits et les grands autour de l'investissement associatif essentiel dans la vie des deux villages.

Si, à court terme, les résultats sportifs de toutes les équipes de l'ACR sont à la hauteur, la pérennité de ce nouveau club passera par les nouvelles initiatives et le bénévolat : ainsi, déjà cinq membres du club se sont inscrits à la formation départementale des marqueurs-chronométrateurs et arbitres, et nous les en remercions. De même, la maman d'une jeune pousse vient donner un coup de main à Ludo à l'entraînement des babys le Lundi. Nous attendons encore d'autres personnes motivées pour s'initier au rôle d'entraîneur, car nous ne serons déjà plus assez pour encadrer les jeunes pousses dès Septembre 2011 si les effectifs augmentent.

Nous remercions l'ensemble des partenaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée dès la création du club, ainsi que les bénévoles pour leur engagement, et plus particulièrement Gina et Dédé pour la passion sans faille dont ils font preuve depuis tant d'années.

Le premier bébé de l'ACR est arrivé le 12 novembre dernier, alors bienvenue ACHILLE, « petite pousse » qui deviendra grand !

Nous espérons tous que cette année 2011 permettra d'aller encore plus loin dans les projets du club, et vous souhaitons à tous une **HEUREUSE ANNEE 2011 !!!!!!!**

Le bureau de l'ACR

Coordonnées du bureau : 05.62.68.25.38. ou acr.basket@gmail.com



Football Club Castéra Verduzan

Rue des Ecoles 32410 Castéra Verduzan Tél: 05 62 68 18 50
Secrétariat: tél 05 62 28 67 62 E-mail: yvette.campi@aliceadsl.fr
Site / <http://sites.google.com/site/fccv32410/>



La parution du bulletin à cette période nous permet de faire un bilan d'étape après 6 mois de fonctionnement du nouveau Comité de Direction. .

1 Nombre de licenciés

C'est avec grand plaisir que nous enregistrons une hausse de licenciés pour cette saison. En effet lors de la saison 2009/2010 nous étions à 99 licenciés alors qu'à ce jour nous en sommes à 117 avec la répartition suivante :

U 6 / U 7 / U 8 / U 9	24 dont 2 filles
U 10 / U 11 :	20 dont 1 fille
U 12 / U 13 :	15
U 14 / U 15	1
Séniors	42
Dirigeants	14
Arbitre	1

Une progression significative qui prouve la bonne santé du FCCV.

2 Bilan sportif

Sénior (Championnat de 1 ère Division District)

Après un début de championnat très encourageant avec une succession de bons résultats, l'équipe a connu dans le courant du mois de novembre une petite baisse de régime. Cela s'explique en partie par une infirmerie remplie (jusqu'à 9 joueurs blessés), le départ pour raison professionnelle du Capitaine Laurent Lafitte. Consciente de son potentiel, l'équipe a su réagir pour occuper à ce jour la seconde place au classement avec seulement deux défaites. La rentrée de janvier sera décisive pour la suite, puisque nous aurons rencontré Condom et Le Houga qui semblent bien armés pour aller chercher les premières places du podium. Malheureusement le parcours en Coupe Savalodelli s'est arrêté le 18 décembre à Ordan-Larroque sur une défaite en quart de finale 3 – 2 par un but encaissé au bout des prolongations. Des regrets à l'issue de cette rencontre car la victoire était largement possible, mais c'est la dure loi du sport. Maintenant, c'est sur le championnat que l'équipe va se recentrer. L'arrivée de nouveaux joueurs, au très fort potentiel, devrait permettre au groupe de franchir la marche indispensable afin d'espérer jouer les premiers rôles et pourquoi pas aller chercher un des objectifs fixés dans le projet de club, à savoir la montée en division supérieure. Le mois qui arrive sera décisif dans l'atteinte ou non de cet objectif.

Anciens : Pas de championnat pour la vingtaine de joueurs composant cette équipe. Une dizaine de rencontres a tout de même été programmée où l'on a pu constater les « beaux restes » de certains. Le mot d'ordre de cette équipe est « convivialité » et les soirées d'après matchs sont totalement dans cet esprit. Cette création d'équipe était un objectif du projet de club.

Ecole de foot : Avec 60 enfants, cette école fonctionne à plein régime. Un nombre de licenciés en augmentation pour cette saison mais aussi un renforcement de l'encadrement donnent un plus à cette école. Chaque équipe dans sa catégorie accumule les bons résultats. Durant la période hivernale c'est du foot salle qui est proposé. Pour s'y préparer les jeunes footballeurs ont pu utiliser la salle des sports. Nous tenions à remercier la municipalité et l'ACR qui ont répondu favorablement à notre demande d'utilisation.

Avant de conclure ces quelques mots, nous souhaitons féliciter Benjamin Moret, tout juste âgé de 21 ans, gardien de l'équipe sénior, qui vient d'obtenir son diplôme d'Initiateur Premier Degré. Une belle réussite pour Benjamin mais aussi pour l'école de foot qui voit ainsi son encadrement s'enrichir de compétences.

Ce bulletin municipal étant le dernier de l'année 2010, le Comité de Direction, et tous les licenciés du FCCV vous adressent tous leurs vœux de bonheur, de santé pour l'année 2011.

BILAN 2010

Comme nous vous l'annoncions à cette même période en 2009, l'année 2010 aura été celle de la réalisation de grands travaux sur l'hippodrome de Baron, travaux financés en partie par les collectivités territoriales et la fédération nationale des courses françaises :

- Création d'une piste de dégagement
- Création d'une piste de contrôle des allures au trot utilisable pour la sécurité des courses de galop.
- Réfection du chemin d'accès

Ces équipements vont permettre de promouvoir l'hippodrome de Baron auprès des professionnels très sensibles aux améliorations des infrastructures.

Merci encore à tous les bénévoles qui ont participé à ce chantier dans l'amitié et la bonne humeur.

Quant à la saison hippique, la fréquentation moyenne a malheureusement baissé par rapport à l'année 2009. Néanmoins, le week-end d'ouverture de la saison a remporté un vif succès avec la « Fête du cheval » et le « Vide-greniers » ainsi que celui de la Fête locale avec « Hippodrome en fête » et le « Grand Prix de Castéra-Verduzan ».

CALENDRIER 2011

Neuf réunions de courses se dérouleront sur l'hippodrome de Castéra-Verduzan en 2011 puisque une réunion supplémentaire nous est allouée en alternance tous les quatre ans avec Auch et Agen. A noter que deux dimanches figurent au calendrier de la saison :

- **Samedi 2 Juillet** : Ouverture de la saison « Fête du Cheval »
- **Dimanche 3 Juillet** : 4 courses de plat + 2 courses d'obstacles et « Vide-Grenier »
- **Lundi 11 juillet** : 6 courses de trot + 2 courses d'obstacles
- **Mercredi 27 juillet** : 6 courses de trot + 2 courses d'obstacles
- **Mardi 16 août** : 5 courses de trot + 2 courses d'obstacles
- **Vendredi 19 Août** : 5 courses de plat + 2 courses d'obstacles
- **Lundi 22 Août** : 7 courses de trot
- **Lundi 3 octobre** : 2 courses de plat + 4 courses d'obstacles
- **Dimanche 23 octobre** : 7 courses de trot
- **Lundi 24 octobre** : 6 courses de plat.

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre pour assurer l'organisation de ces réunions qui nécessitent des compétences multiples et variées.

Pour cette nouvelle année 2011, les membres de la Société Hippique présentent leurs meilleurs vœux à tous les Castérois qu'ils espèrent voir nombreux sur l'hippodrome au cours de l'été 2011.



FESTIF' POMPIER CASTERA
Mairie - Place Odilon Lannelongue
32410 CASTERA-VERDUZAN

Le Festival des Musiques Sapeurs Pompiers édition 2010 restera comme un bon cru. De nouvelles formations sont venues à ce rendez-vous, gage aussi de reconnaissance. Le concert de Sangria Gratuite et la soirée des sosies ont aussi trouvé leur public avec une forte fréquentation. Le reste des animations est aussi un plus dans cette programmation extra musicale devenue indispensable pour la fréquentation. Cette diversité de l'offre est l'un des atouts de cette réussite. Pour cette année encore le bilan financier est à l'équilibre ce qui est déjà important. Cela s'explique aussi par le soutien des différents partenaires mais aussi par la rigueur imposée dans tous les postes budgétaires. Comme chacun le sait la situation actuelle n'est pas forcément favorable à ce genre de rendez-vous. Mais la confiance témoignée, par les partenaires aussi bien publics que privés, est déterminante pour le présent et l'avenir.

Mais cela n'est possible qu'avec le dévouement des bénévoles qui répondent présent durant ce week-end où sont servis par exemple quasiment 800 couverts (musiciens et bénévoles) sur 3 jours. Qu'ils soient tous remerciés pour cette aide indispensable.

Maintenant se profile 2011 qui sera le 10ème anniversaire. Quelques pistes de réflexion sont en cours qui seront peaufinées ce mois de janvier et dévoilées lors de l'assemblée générale d'avril. Le défi est de taille et les bonnes volontés seront les bienvenues pour intégrer le Festif' Pompier Castéra. Alors si vous avez des idées, envie de nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le Festif' Pompier Castéra remercie tous ses partenaires castérois : comme la municipalité, IDEAL 32, le Casino, les commerçants, les employés communaux et tous les bénévoles.

En ce début d'année nous vous souhaitons beaucoup de bonheur et de santé.

Naissances :

Paola VERDIER, le 25 janvier
Emma DAL GRANDE-DARRÉOUS, le 17 mars
Paul LAPEYRÈRE, le 02 avril
Lucas GAGETTA, le 29 avril
Paul DUCRET, le 25 juin
Enzo GONON, le 19 juillet
Achille GHEYSEN, le 12 novembre
Sabrina EL FERGOUGUI, le 09 novembre

Mariages :

Dimitri BOGDAN et Christelle SOUBIRAN, le 14 mai
Benjamin VÉTU et Cécile PUGET, le 29 mai
Michel BIGARÉ et Élisabeth PARÉ, le 26 juin
David BOURROUSSE et Sophie HUREAU, le 31 juillet
Bernard DILLENSCHNEIDER et Martine DELADÉRIÈRE, le 15 novembre

Décès :

BASSO Guesppe, le 02 janvier
DE NADAÏ Narcisse épouse ZADRO, le 22 mars
TRÉFAUT Jean, le 04 avril
TEULÉ Denise veuve MONTAU, le 15 avril
TORRES Fernande veuve BALDASSO, le 21 avril
MANGEOLLE Marie-Louise épouse BOULIONG, le 06 mai
DELCOURT Lilou-Ana, le 23 mai
ALCOUFFE René, le 01 juin
DEISS Marcel, le 20 juin
JUANICO Georges, le 14 août
ESCOUBET Yvonne veuve MOLÈRE, le 21 août
TAPIE Sylvain, le 25 août
GODOT Anne-Marie, le 12 septembre
BOYER Edmond, le 29 septembre
BETBÉZÉ Yvette veuve SAMALENS, le 11 octobre
PIVOTTO Angèle veuve CARRÉ-GRABULOSA, le 18 octobre
BASTITA Gilbert, 17 octobre
BALLIANA Jeanne veuve ZAGO, le 05 novembre
QUEFFURUS Gabrielle épouse JULIENNE, le 05 novembre
BLAISE Marie-Thérèse veuve LECAT, le 19 novembre
RICAUT Daniel, le 21 novembre
FAVIER Régina, le 02 décembre

Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : M. Riéra L., 33, avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05 62 68 19 64
- **ACR Basket** : Pdt M Carpentier Erick – « Le Bacquiat » - Castéra Verduzan - 05 62 68 12 02
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme Sauton Anne-Marie – « Vieux Castéra » - Castéra Verduzan - 05 62 68 11.99
- **Commerçants / Artisans** : Pdte Mme Daries Karine - Castéra Verduzan - 05 62 68 18 30
- **Festif^o Pompiers Castéra** : Pdt M. Rinaldi J.J. – 2, rue de Bissins - Castéra Verduzan - 06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** :
Pdt M. Lapeyre J.C. - Guillot-du-Haut Castéra Verduzan - 05 62 68 13 21
- **Fooball Club Castéra Verduzan** :
Co/Pdt M. Kaufmann Cl. et M.Rinaldi J.J - 12, rue des Ecoles – Castéra - 05 62 68 15 71 - 06 07 12 60 53
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Melle Maurens Anne - 70, Avenue des Thermes - Castéra Verduzan - 06.87.77.05.73
- **I.D.E.A.L.** : Pdt M. Agras P. – 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M. Combes M. – « En Boubé » - Roquelaure - 05 62 68 19 00 - www.petitepierre.net - petitepierre@free.fr
- **Les Amis du Vieux Castéra** : Pdte M. Maza D. – au Vieux Castéra - Castéra Verduzan - 05 62 68 12 25
- **Musicoli** : Pdte Mme Halling Alexandra - Lartet - Castéra Verduzan - 06 75 55 51 38
- **Office du Tourisme et du Thermalisme en « Cœur de Gascogne »** :
Pdt M. Ramouneda Bernard - 2, rue de l'Eglise – Castéra Verduzan - 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Véronique Mascarenc - rue de la Guingette - Castéra - 05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. Agras P. – 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M. Fitte M. – « Pardiac » - Larroque-Saint-Sernin – 05 62 68 11 03
- **Société de Pêche** : Pdt M. Pallares E. – au « Hitton » - Castéra Verduzan – 05 62 68 12 58
- **Gascogne et Traditions** :
Co-Pdts Mr Lapeyre Jean-Claude et Mr Sauton Michel - Castéra - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99
- **DFM930** : Pdte Mme Mula Valérie – 1, rue des Ecoles - Castéra Verduzan - 05.62.29.14.20 - dfm930@orange.fr



INFO...INFO....

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, rendez-vous sur *INTERNET*, à l'adresse suivante :
www.castera-verduzan.com

Vous pouvez aussi nous envoyer des courriers électroniques à :
mairie.castera@wanadoo.fr

Mairie :

Secrétariat : 05 62 68 13 11
Télécopie : 05 62 68 12 96
Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr
Services des Eaux : 06.82.88.30.76

Ecole : 05 62 68 13 35

Salle de Sport : 05 62 68 19 80

Stade Municipal : 05 62 68 18 50

Office de Tourisme :

Accueil : 05 62 68 10 66
Télécopie : 05 62 68 14 58
Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun

Abbé Jean-Claude Lagouanelle
Télécopie : 05 62 64 40 12
Courrier électronique : j.lagouanelle@wanadoo.fr

La Poste : 05 62 68 13 29

Crédit Agricole : 05 62 68 13 27

Groupe Médical : 05 62 68 11 33

Cabinet d'Orthophonie : 05 62 68 85 04

Cabinet Infirmier : 05 62 65 56 18

Cabinet Dentaire : 05 62 68 12 55

Pharmacie : 05 62 68 13 20

Kinésithérapeute : 05 62 68 14 25

Association Cantonale d'Aide à Domicile : 05 62 68 15 75

Centre de loisirs « La Boitamôme » : 05 62 68 19 86

En cas d'Urgences :SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Coupon à découper concernant les séances découvertes informatique

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél : _____ E.Mail : _____

Niveau en informatique : Débutant : Moyen : Confirmé :

Vous possédez : Ordinateur de bureau : Ordinateur portable : Imprimante : Scanner :

Vous avez internet : oui : non :

Quelles seraient vos attentes concernant votre participation aux séances découvertes ?

A quels moments seriez-vous disponible ?
